ABOANEMENTED STORE OF THE MENT OF ABOANE

Un an. 30 fr.

en s'abonne :

A SAUMUR,

Saumur: direk Boll, if ab equot

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

SAULUBOIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

et chez tous les libraires.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 26 c.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des anneces

Les articles communiqués du journal la veille de la repro-duction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

On s'abonne :

A PARIS. A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement con laue jusqu'à réception d'un avis contreire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Lemein dimanche, relegioù be barud

on en envoyant un mandat olure al arrand illiad

and electrons SAUMUR or anno account 23 Juin 1883. admort

lamin pen LT LT LU Bow a aura rencontre, à Saumur, des interprétes aussi

Aioulons que Mes Galli, Marie au accura-agnée d'artisles de prime carmile, M. Pellin,

La République a célébré, à Versailles, l'anniversaire du jour où, réunis dans la salle du Jeu de Paume, les députés du Tiers-Etat s'engagèrent à « maintenir les vrais principes de la monarchie », et à ne pas se séparer avant d'avoir fixé la « Constitution du Royaume ».

Nous pensons qu'elle aurait pu choisir un anniversaire plus franchement républi-

Sans doute la réunion du Jeu de Paume affecta le caractère d'une opposition à la politique royale, mais il en sortit une reconnaissance solennelle, une affirmation formelle et précise du droit monarchique. Il fut même décidé que « toutes les résolutions prises sur la constitution et la législation » seraient soumises à la «sanction du Roi» déclarée nécessaire.

Quelques jours plus tard—dans la séance de l'Assemblée nationale du 27 juillet --- les bases de la nouvelle Constitution furent ainsi déterminées d'après les vœux formulés par les cahiers :

1° Le gouvernement de la France est un gouvernement monarchique;

2º La personne du Roi est inviolable et Inisant of sons fairs addunianass

3º La couronne est héréditaire de mâle 4º Le Roi est dépositaire du pouvoir

executificat out seriesumm and the dealer 5. Les agents de l'autorité sont respon-

sables;
6. La sanction royale est nécessaire pour la promulgation des lois, etc.

Ainsi donc, le serment du Jeu de Paume comportait la négation implicite de la République. choses fluire, p

Que plus lard le grand mouvement national de 4789 ait perdu son véritable ca-

ractère pour prendre une signification révolutionnaire, c'est ce que personne ne con-teste, et c'est ce que Mounier, le principal promoteur du serment du 20 juin, a constaté lui-même, en disant : « J'entrai honnête homme dans cette Assemblée, j'en suis

Mais il n'en est pas moins évident que la République a célébre ainsi un anniversaire antirépublicain.

Lorsque, a poussé par un sentiment de piété profonde, dans un véritable acte religieux », M. Jules Ferry est venu saluer la date du 20 juin 1789; lorsqu'il a félicité les manisestants de la salle du Jeu de Paume d'avoir tenu leur serment (de fidélité à la Monarchie?;; lorsqu'il a déclaré que « le meilleur moyen d'honorer ces illustres morts (victimes pour la plupart de la Terreur), c'est d'entendre leurs leçons »: il a prouvé que chez lui l'art d'être ridicule l'emportait de beaucoup sur la science historique.

S'inspirant de l'exemple de M. Paul Bert, il a falsifié l'histoire, transformé la manifestation du Jeu de Paume en une manifestation républicaine, glorifié ces « grands hommes a dont les principaux furent proscrits par la Révolution ou adoptés par l'Empire.

Il a osé, lui, l'homme des décrets infâmes, des proscriptions des moines, de la mise hors la loi de citoyens français, des tribonaux administratifs, de l'asserviséement des écoles, de l'oppression des consciences, féliciter les manifestants du Jeu de Paume d'avoir « substitué la loi à l'arbitraire, l'égalité au privilège, la liberté au despotisme. peausitumim es

Et, comme si ce n'était pas assez de tant d'impudence, il s'est lui-même couvert d'éloges, sunsit at at temperation and

« Nos pères aimaient la liberté. Eh bien, dans quel pays du monde aujourd'hui la liberté est-elle plus grande?

Nos pères aimaient la justice et l'égalité. a Avons-nous perdu sur ce point?» Non, non, e le temps actuel n'a

mérité du grand anniversaire du 20 juin dit à ce sujet :

Chronique générale.

Le Sénat a discuté en deuxième lecture le projet de loi sur le régime des eaux.

A la Chambre, après une intéressante discussion à laquelle ont pris part MM. le baron Reille et le comte de Lanjuinais, le projet de M. Thibaudin, sur l'artillerie de forteresse, a été adopté à une forte majorité. On a ensuite ouvert la deuxième délibération du projet de loi relatif aux récidi-

Le Temps a envoyé un de ses rédacteurs à l'ambassade chinoise où il a appris du premier secrétaire que le marquis Tseng n'a pas d'instructions l'autorisant à négocier avec le gouvernement français. Si Tseng part pour Londres, c'est qu'il y est également accré-

Le nonce apostolique a remis au Président de la République une lettre du Souverain-Pontife.

M. Grévy a mandé aussitôt M. Jules Ferry pour lui remettre cette lettre, écrite de la main même de Léon XIII.

Dans des termes très-conciliants, Sa Sainteté donne à comprendre que si — malgré ses appels réitérés et suppliants - le gouvernement français persiste à vouloir frapper les prêtres et à contraindre par ses violences les évêques à suspendre l'exercice du culte, le chef de l'Eglise se verra forcé de rompre ses relations avec la France.

On voit quel trouble un aussi grave incident apporterait au milieu de nos populations catholiques.

Ajoutons que le ministère des affaires étrangères ne pourrait plus compter sur le concours si utile des missions d'Orient.

La République commet trop de folies sans en avoir calculé les conséquences.

La France, dans son numéro d'hier soir,

« Nous pouvons affirmer, de source certaine, que M. Grévy est décidé à ne pas donner communication de cette lettre au conseil des ministres; il considère cette missive comme une simple lettre particulière.

Il est définitivement décidé aujourd'hui que le service de l'aumônerie dans les hôpitaux cessera à partir du 1er juillet.

Depuis l'entrevue du 12 juin, M. Quentin n'a reçu aucune nouvelle de l'archevêque de Paris.

Quant à la circulaire que les directeurs des hopitaux vont avoir à communiquer aux aumoniers pour leur notifier leur départ, elle sera, soumise aujourd'hui croyonsnous, à la signature du préfet de la Seine.

Le Président de la République a fait ap-peler le vice-amiral Duperré qui non-seulement a été longfemps gouverneur de la Co-chinchine, mais qui, à meintes reprises, a visité la Chine pour remplir diverses missions.

L'entretien a été très-long, et M. Grévy a été très-frappé de la justesse des observations du vice-amiral sur la situation militaire et financière réelle de la Chine. Il est effrayé du lourd fardeau qu'imposerait à la France une guerre contre cette puissance.

Nous croyons savoir que le gouvernement prendra au plus tôt une résolution définitive, parce que les temporisations permettraient à la Chine de compléter ses armements et de recruter— comme elle a déjà commencé à le faire — d'anciens soldats de toutes les nations.

Ou bien on frappera un grand coup immédiatement, ou bien la paix sera proposée sur les bases du traité Bourée.

La conférence des avocats du barreau de Paris s'est réunie sous la présidence de M. Oscar Falateuf, bâtonnier, pour discuter la question suivante:

« Peut-on, aux termes des articles 4, 4,

8 Feuilleton de l'Éche Saumurois.

dus juste et mellieur que les homenes, prendr a SARMAN

PAR MARIO DE BESNEBAY.

MAGASIN PITTORESQUE grad de CHAPITRE IX and and and

MADEMOISELLE PRINTEMPS

La nuit venait, et remplissait d'embre la cham-

bre de Pauline Bréjean. Le visage amaigri, les pieds enveloppés dens une couverture, la petite malade sommeillait dans un

Dexis. - Le Chilesu de le Grange (Seiliustus) Près d'elle, Edith, penchée depuis le matin sur un ouvrage de coutore, centemplait maintenant avec mélancolie les étoiles qui faissient, une à une,

leur trouée dans le ciel. - Bientôt trois mois que j'ai quitté la pensien, murmaraji-elle, trois mois que j'attends une marque de souvenir, un mot; et rien, rien! Hélène m'oublie, mes lettres demeurent sans répanse... et lui 2 lui, que derient-il ?

Des larmes roulèrent sur ses jeues pâlies par cette existence claustrale.

- Quel enfantillage! pensa-t-elle, en essuyant ses youx d'un geste rapide. Je m'habitue à mes travaux, et certes ce ne sent pas les salens derés ni les plaisirs que je regrette du passé... J'ai soif, dit une voix douce.

- Voici ta tisane, ma chérie,

- As-tu bien dormi, mignonne?

- Je ne dormais pas, répondit la fillette de ce ton grave qu'elle prenait parfois, je réfléchissais.

- Peut-on savoir?

- Oui, car je sengeais à toi... Je me rappelais cette après-midi d'hiver où tu es arrivée si belle avec tes habits de deuil, si belle et si triste !... Tu as souffert parmi nous, pauvre Edith, ne le nie pas. Pourtant, depuis que la maladie me cloue ici, tu me remplaces; rien ne te rebute, ni te fatigue... tu soignes le ménage, tu habilles les enfants, et tu couds jusqu'au seir abselument comme si tu étais née dans cette maisen de pauvres, et destinée à une vie étroite et misérable... Tu t'en iras un jeur cependant; je le sens, et c'est cela qui m'afflige.

- Tu t'animes trop, interrompit Edith; tu vas tousserating exert aminor allen have martially

- Oh ! si tu me promettais de rester, poursuivit l'enfant tout à sen rêve, quelle joie peur moi! Mes parents se tuent pour subvenir aux frais de l'intérieur; dans peu d'années, ils seront infirmes et vieux... il leur faudra, vois-tu, une fille pour les aimer, les censeler, et aussi pour leur parler de Pauline, partie au ciel pour demander du pain pour ses frères et un peu de benheur pour sa mère. Mile Sarmany embrassa la malade.

- Rassure-toi, lui seuffla-t-elle à l'oreille, je n'oublierai jamais que j'ai eu chez les tiens un abri pendant les mauvais jours. Je te jure de sacrifier mes geûts, mes préférences, mon bonheur même, afin d'acquitter cette dette.

Edith achevait ces mots lorsque la porte s'ouvrit et Bréjean entra.

Il avait vieilli; et son front, traversé d'une ride profonde, se penchait de plus en plus sous le peids des déceptions.

--- Comment vas-tu, ma Pauline? questionna-t-il d'un ton enjoué, démenti par l'anxiété de son regard : tu as une mine superbe.

La petite fille sourit et dépesa un baiser sur la main de son père.

Celui-ci garda un instant le silence, puis, se tournant vers sa nièce :

- J'ai à vous parler, Edith, venez avec mei.

- Il ne survient rien de fâcheux au meins? s'écria Pauline avec vivacité.

- Au contraire, la fortune va nous gâter, affirma Bréjean, et cet été je t'enverrai peut-être à la cam-

- Oh! la campagne! répéta Pauline, le visage rayonnant, je vondrais au moins une feis, une seule, marcher dans un bois, sur de la mousse, cueillir des fleurs, mais beaucoup, beaucoup...

Dis-moi, Edith, le ciel est-il plein de fleurs?

- Oui, rêveuse, fit la jeune fille en riant ; il y a là-haut encere plus de pervenches, de reses et de bleuets que d'étoiles, es-tu contente? Allons, au revoir, mademoiselle Printemps!

CHAPITRE X UNE PROTECTRICE INATTENDUE

- Edith, dit tristement Brejean lorsqu'ils furent seuls, il m'a fallu mentir tout à l'heure devant cette malheureuse enfant qui se meurt... la fortune ne nous revient pas, le sert au centraire nous accable, et la gêne neus presse de plus en plus.

Il se tut, et fixant ses yeux pleins de fiammes sur le visage de l'orpheline:

- Pauvre fille, vous avez fait depuis trois mois tout ce qui dépend de vous peur payer la maigre hospitalité que vous recevez, et il me semble bien dur de vous dire : Allez-vous-en!

- M'en aller! Vous me chassez?

- C'est la misère, l'implacable misère qui vous chasse comme elle chassera, un à un, tous les miens...

- Que deviendrai-je, men Dieu?

- Ecoutez, Edith, l'adversité me rend cruel, voici simplement ce dont il s'agit : Henry cherchait pour vous une maison honorable où vous puissiez remplir les senctions d'institutrice; nos relations étant bornées, ses efforts restaient vains. Il y a

46 du Concerdat, 68 et 70 des articles organiques, suspendre ou supprimer par voie disciplinaire les traitements des curés et des évêques?»

MM. Justin Selignan et Ouchard ont soutenu l'affirmative. MM. Barthélemy et de Neester la négative. Ministère public M.

Après, on a voté. A une grande majorité il a été décidé que le gouvernement n'avait pas le droit de supprimer ainsi les traitements des ecclésiastiques.

Le gouvernement, au seul point de vue striclement concordataire, commet donc une véritable extorsion en privant les membres du clergé de leur traitement.

C'est un crochetage doublé d'un vol. Cette décision a un grand poids, si l'on réfléchit aux hautes capacités, aux autorités que renferme le barreau de Paris.

LE PROCÈS DE LOUISE MICHEL.

SHALL AN ARTHUR WATER AND ARTHUR PROPERTY FOR TABLE

Devant la cour d'assises, l'affaire de Louise Michel et consorts a été reprise hier matin. L'interrogatoire des prévenus a été continué, toutefois le nombre des prévenus en état d'arrestation a augmenté. Un de ceux qui avaient été laissés en liberté a été arrêlé avant-hier soir.

Louise Michel a protesté contre la consigne qui empêche le public d'assister aux débats.

Vers midi, l'audition des témoins a commencé. La plus intéressante, jusqu'à présent, a été celle de M. Henri Rechefort, qui a fait un vif éloge de la « citoyenne ».

A trois heures, M. l'avocat général commençait son réquisitoire.

LES AFFAIRES DU TONKIN.

Saïgon, 20 juin. M. Harmand, commissaire civil du Tonkin, a dû quitter hier Bankok, se rendant directement à Saïgon.

Les nouvelles reçues du Tonkin jusqu'au 12 courant ne signalent aucun incident grave. Il n'y avait eu, à cette date, aucune reprise des hostilités, ni d'un côté ni de l'autre.

Le général Bouet s'occupe activement d'organiser les éléments qu'il a sous la main et de mettre en état les places que nos troupes occupent, comme Hanoi, Nam-Dinh,

Les opérations actives ne commenceront en aucun cas avant que le général ait ter-

miné ce premier travail. La chaleur est très-forte au Tonkin; cependant la santé des troupes est jusqu'à présent excellente.

ÉTRANGER

Inondations en Allemagne. - Per suite des pluies torrentielles tombées dans les montagnes, les affluents de l'Uder ont debordé.

Dans beaucoup d'endroits, le pays est submergé.

A Glatz, Schweidnitz, Hirschberg, beaucoup de maisons se sont écroulées.

Des ponts ont été emportés, et sur plusieurs points les communications par chemin de fer sont interrompues. Une grande quantité de bétail a péri.

A Neisse (Silésie), les eaux ont atteint le niveau le plus élevé auquel elles soient parvenues depuis 1829.

L'école protestante, l'église, les casernes et un grand nombre de sous-sols sont inondés. La poste est en partie submergée. Les moulins sont entièrement sous l'eau.

LE GENERAL TOTLEBEN. - Mardi, le général Totleben a subi l'iridectomie, à la clinique de l'Université, à Wurzbourg. L'opération a parfaitement réussi, et on espère que l'illustre malade conservera la vue. Il restera à la clinique jusqu'à guérison com-

Le général Totleben est le veillant défenseur de Sébastopol. Depuis cette époque, il n'a jamais dissimulé ses vives sympathies pour la France.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 juin. Paris, 22 juin.

La Bourse est sensiblement meilleure, particulièrement le 5 0/0 qui, après 108.35, s'élève jusqu'à 108.62; les 3 0/0 sont plus fermes, le perpétuel à 79 et l'amortissable à 81.10.

Les valeurs suivent l'impulsion donnée par les
rentes et la Banque de France s'inscrit à 5.400.

Le Foncier est ferme à 1,317 et les Obligations
Foncières nouvelles fermes à 348 les non-libérées
et à 355 les libérées

et à 355 les libérées.

Le Petit Foncier (Compagnie Foncière de France et d'Algérie), dont on est en train d'effectuer la mise au porteur des titres, ce qui en va augmenter la négociation dans de grandes proportions, cote

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie et les Magasins Généraux de Paris sont très-

Nous rappelons que c'est le 28 courant que doit avoir lieu l'assemblée qui doit statuer sur le projet

Les établissements de crédit sont fermes : la Banque de Paris à 1,060, le Lyennais à 562, le Mobilier à 350 et la Générale à 523.

Le Suez is ferme à 2,530 et le Gaz à 1,390.

Les chemins sont bien tenus : le Lyon à 1,432, le Nord à 1,937.

Chronique Locale et de l'Onest.

Voici quelle a été la récolte du blé dans netre région en 1882, d'après les documents du ministère de l'agriculture:

Trance.	ensemencés	récoltés
Maine-et-Loire	175,000	3,500,000
Finistère	48,650	778,400
Côtes-du-Nord	92,600	1,359,600
Morbihan	39,000	604,890
Ille-et-Vilaine	133,336	1,971,131
Mayenne di	99,396	1,920,331
Sarthe	78,578	1,344,469
Loire-Inférieure	96,000	1,632,000

Indre-et-Loire	108,200	1,623,000
Vendée	148,489	2,692,802
Charente-Inférieure	128,326	1,604,075
Deux-Sèvres	122,900	1,966,400

LE PHYLLOXERA EN ANJOU.

Nous trouvons les lignes suivantes dans le Patriote:

« Le phylloxera a fait son apparition dans une partie de nos vignobles d'Anjou.

» Cette triste nouvelle doit émouvoir, avec raison, les viticulteurs qui, nous n'en doutons pas, vont employer toute leur énergie pour combattre le mai dans sa racine. Ce n'est, en effet, qu'au début d'une invasion phylloxérique qu'il est possible, sinon de se débarrasser de l'insecte, du moins d'arrêter sa multiplication, et ainsi de localiser les taches.

» Dans le numéro du 28 juin, un de nos collaborateurs indique aux viticulteurs angevins les mois de mai et juin comme époques les plus convenables pour appliquer les traitements. Dans les conditions présentes, il est nécessaire d'arrêter l'extension du fléau et d'atténuer le mal qui existe par un traitement estival; on détruira ainsi la plus grande partie des aptères, par suite l'essaimage des phylloxeras ailés n'aura pas lieu et conséquemment ne créera pas de nouveaux foyers.

Mais nous devons dire, pour éviter des mécomptes, qu'à pareille époque les vapeurs du sulfure de carbone pourront corroder les feuilles et occasionner leur chute, sans cependant tuer la vigne.

» Le mal n'ayant qu'une faible importance, on doit s'imposer un sacrifice pour arrêter l'envahissement.

» Lorsque l'on n'est plus au début d'une invasion, les traitements doivent être appliqués pendant la période de repos de la végétation, d'octobre à mars. C'est à cette époque que les traitements administratifs sont employés. De plus, les traitements d'extinction conseillés il y a quelques années, ont été, en général, délaissés pour les traitements culturaux ou à faible dose (200 à 300 kilog. à l'hectere, au lieu de 800 à 4,200

kilog.)

• Une opération des plus utiles, c'est d'examiner avec soin les vignobles que l'on soupconne être atteints. Un cep peut résister deux ou trois ans aux attaques du parasite sans péricliter; on voit donc que le phylloxera peut exister sur de nombreux points sans que rien ne décèle sa pré-

» Sans recherches minutieuses, il sera difficile d'empêcher l'extension de la ma-

Dans le département de la Vienne, ces investigations, opérées par de jeunes détenus, sous la conduite de chess d'équipes, ont fait découvrir la présence de l'insecte sur de nombreux points que l'œil le plus exercé aurait déclarés indemnes. BUSINESS A

» Jacques Rustique,

» Bx-délégué au service phylloxérique. »

contrante-deuxiente anno Théâtre de Saumur.

Il y avait malheureusement fort peu de monde, jeudi, à la représentation de la troupe de M. Noël Martin. Les deux pièces composant le spectacle, Ne diverçons pas et le Neveu de Saturnin, la dernière surtout, offrent un réel intérêt. Elles ont été parfaitement interprétées par Mile Sidney et les autres artistes qui tous appartiennent aux principaux théâtres de Paris.

Cette soirée laissera de très-agréables souvenirs aux spectateurs qui ont eu le plaisir d'y assister.

Demain dimanche, représentation de M= Galli-Marié, la vraie Mignon de l'Opéra. Comique, qui remplira, dans l'Ombre, le rôle de Jeanne qu'elle a joué à Paris, et chantera un des plus ravissants morceaux de Mignon, la romance du l'acte: « Connaistu le pays?

Inutile d'insister sur cette représentation qui nous permettra d'entendre une artiste dont la presse européenne a constaté les succès dans sa création de Mignon, son triomphe, et aussi dans celle de Carmen.

Ajoutons que Mª Galli-Marié est accompagnée d'artistes di primo cartello, M. Pellin, M^{III} Géraizer et M. Reudont.

Jamais peut-être l'œuvre de Flotow n'aura rencontré, à Saumur, des interprètes aussi distingués.

Nous avons publié, avant-hier, la liste des créations de Mme Galli-Marié.

Il y aura certainement toule demain soir au theâtre. was a landaugus a fahl-amil evait principes de la monarchie p. et à no par se sej aver avant d'avoir lixé la « Constinu-

MISS NOUMA-HAWA

La ménagerie du Cap donnera demain soir sa dernière représentation.

Miss Nouma-Hawa a toujours le même succès et le même prestige sur ses terribles pensionnaires.

La ménagerie quittera Saumur lundi matin. Avis aux retardataires.

L'ÈRE DE LA PROSPÉRITE.

On lit dans le Poitou, journal paraissant à Niort : | a geb -- fret sulq errol aerploud

« Il y a quelques jours, un de nos amis rencontre, au bureau des postes de Poitiers. deux commis-voyageurs qui lui demandent le chemin à suivre pour aller chez tels et tels commerçants importants de notre ville. Notre ami s'offre spontanément à les accompagner près des rues de ces commerçants. Chemin faisant et sans faire aucunement montre de ses opinions, il leur demande si les affaires vont bien.

- « Jamais, à notre connaissance, elles » n'ont été plus mauvaises, lui répondent » en cheeur les deux commis-voyageurs.

Le commerce tout entier, ajoutent-ils tristement, souffre d'une crise terrible qu'il est impossible de nier et qui dure depuis

quatre ou cinq ens déjà, sans qu'on puisse prévoir quand ce lamentable état de choses finira.

» Le témoignage de ces commis-voya-

quelque temps, unami lui suggéra l'idée de solliciter pour vous une place de maîtresse d'école. Peutêtre n'aurait-il pas réussi davantage, mais voyez quelle chance étrange : une autre personne s'occupait de vous. - Qui donc?

- Une grande dame, paraît-il.
- Son nom?
- Je l'ai oublié.
- Rassemblez vos souvenirs, je vous en conjure, supplia Mile Sarmany haletante d'impatience.
- Il se treuve probablement dans cette lettre adressée à Heory. - Lisez, lisez vite!

Le tuteur ajusta ses lunettes, se rapprocha de la fenêtre, et déchiffra avec difficulté :

- α Mile Sarmany sera nommée institutrice com-» munale, grâce, m'assure-t-on, au paironage tout
- » puissant de Mme la comtesse de Morceri...» Un cri de colère l'interrompit.
- Qu'avez-vous?
- Elle? Elle? bégayait la jeune fille.
- Vous connaissez cette dame?
- Beaucoup.
- Qui est-ce?
- -- La meilleure amie de ma marraine.

Un autre que Bréjean eût répondu : « Tout s'explique alors, Mme de Morcers vous aimait, elle a essayé de rendre service à une persenne digne

d'intérêt ». Lui au contraire avait un travers. Témoin des turpitudes humaines, il ne croyait guère au désintéressement ni à la générosité. En présence de la révolte d'Edith, il pressentit un mystère, pis que cela, un désespoir, et, s'armant de patience, il interrogea sa pupille.

- J'espère que vous accepterez cette place,

- Non, mensieur.
- C'est une plaisanterie, sans doute? Nullement, very drong one to dillete there ill
- On ne refuse pas sans motifs sérieux une des déceptiones . offre avantageuse.
- Ces motifs existent.
- Y aurait-il indiscrétion à vous les demander?
- Cette femme m'insulte!
- Je ne comprends pas. Mme de Morcerf daigne laisser sa morgue et ses chiffons pour s'occuper de votre avenir, et vous n'êtes pas émerveillée,
- J'ai été embrassée et choyée par elle, répliqua Edith avec une indignation contenue. Lorsque la douleur vint m'atteindre, elle me pressa dans ses bras en me promettent une tendresse de mère... Non, je vous le repète, moins que personne, Mme de Morcerf n'a le droit de me jeter une aumône.
- Comptait-elle vous adopter aussi cette charitable comtesse? Les désœuvrés ont tant de capri-COS !... The real time graded the real of the state policy

- Je suis l'amie de sa fille, et je devais... Edith s'arrêta court, fondit en larmes et s'af-
- to plantice gam is reviewed and in faissa sur un siège. Bréjean se taisait, respectant cette douleur dont

il soupçonnait enfin la cause. Soudain, dans la chambre voisine, un accès de tous opiniatre déchira l'air.

L'orpheline releva la tête.

- Pauline, chère petite Pauline, j'oubliais déjà ma promesse.

Elle se touroa vers son tuteur, et murmura evec une timide caresse dans le regard :

- Parden d'hésiter lorsqu'il s'agit du bien-être de tous ; cependant, avant d'engager mon avenir, j'ai besoin de me consulter... un espeir me reste encore, peut-être éviterai-je de recourir à cette extrémité...

- Désirez-vous savoir quels seront vos appointements? dit Bréjean pour faire diversion.

Elle eut un geste d'insouciance, puis se ravisant:

- Combien?
- Neuf cents francs.
- Peut-on avec cette somme vivre pendant six mois à la campagne?
- Certes.
- Quelle joie! Pauline respirera un air plus pur, jouira du soleil, de la verdure... nous la guérirons, monsieur, vous verrez, neus la guérirons! Bréjean, les yeux humides, se pencha vers Edith,

et l'embrassant au front :

- Soyez bénie pour ces bonnes paroles; au milieu de vos chagrins vous songez à Pauline; Dieu, plus juste et meilleur que les hommes, prendra soin de votre bonheur.

(A suivre.)

MARIE DE BESNERAY.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris. STRUCTURED AND

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 juin : aureriure, la polite malude ac num

TEXTE. - Le Château de la Grange (Seine-st-Marne). — Origine de la division de la France en départements, par M. Maxime Petit. — Quelques Costumes du quinzième siècle, par M. M. Beuchot. — Les Pérégrinations de Camarade, nouvelle (fin), par M. D. Colomb. — Le Musée du Prado. Madrid, par M. Paul Laffitte. — L'Apôtre de la tempérance en Irlande: Théobald Mathew, par M. Lesage. — Se souvenir! par M. Eugène Nest. — Vase antique en argent doublé de verre, par M. E. Saglio.

GRAVURES. - Le Château de la Grange, résidence de Lasayette. — Personnages du jeu des échecs au quinzième siècle. — Le Musée du Prade, à Madrid. — Le P. Mathew. — Menument élevé au P. Mathew. — Vase antique au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg.

geurs, corroboré chaque jour par celui de tous leurs confrères dans toutes les branches d'industrie, est d'autant moins suspect qu'on connaît en général leurs attaches trèsrépublicaines.

» Ah! oui, elle est jolie, la prospérité commerciale, sous la R. F.I... Parlons-en! »

Nous lisons aussi dans le Journal d'Indreet-Loire:

La prospérité républicaine s'accentue dans notre contrée.

Le plus important négociant de Chinon vient, dit-on, de déposer son bilan. Ses magasins et bureaux sont fermés, les scellés y

» On assure que cette mesure a été appliquée également à la maison particulière de ce négociant, dont nous taisons le nom par égard pour sa famille. »

L'Indépendant confirme ainsi cette nou-

« Une grande maison de commerce de vins de Chinon vient de sombrer. Les scellés ont élé apposés sur les bureaux et magasins, ainsi que sur l'habitation particulière du propriétaire.

Do parle de plus de 500,000 fr. de déficit, cependant ce chiffre paraît tellement élevé que l'on espère le voir réduire lorsque la situation réelle sera bien et dûment éta-

L'Homme-Rapide. - Le coureur Lejeune, dit l'Homme-Rapide, champion du monde, demeurant à Angers, en Saint-Léonard, vient d'adresser au Patriote une lettre pour prévenir le public qu'il offre de faire une grande course à pied, d'Angers à Paris, en 48 heures, vers le 40 joillet.

Il invite à prendre part à la lutte chevaux et vélocipédistes, l'Homme-Etincelle, l'Homme-Cheval, l'Homme-Hirondelle et tous les premiers champions de Paris même le tameux Calvairac, dit l'Homme-Vapeur, qu'il a eu l'honneur de battre à Angers.

Une noce avait lieu, if y a quelques jours, à Chanzeaux, canton de Thouarcé. Dans le défilé, se trouvait un jeune couple dont l'homme et la femme faisaient à eux deux 470 ans. Voilà une rencontre qui ne se produit pas tous les jours.

Le 48 juin, vers neuf heures du soir, un individu a été trouvé inanimé sur la grand'route de Drain à Champtoceaux, à égale distance des deux communes. Il avait la tête toute meurtrie de coups de bâton. On l'a reconnu pour être Pierre Julienne, âgé de 64 ans, domicilié autrefois dans la Loire-Inférieure. Cet homme, vegabond, avait été attire à Drain par des noces qui s'y faisaient ce jour-là.

Pierre Julienne avait rencontré, dans le courant de la journée, un homme et une femme, comme lui étrangers au pays et avec lesquels il avait lié connaissance. Partis de Drain d'assez bonne heure, les trois vagabonds se rendaient à Saint-Laurent-des-Autels, non sans se quereller, à cause de la femme, dit-on. Il esi donc probable que la querelle s'est envenimée et que les deux hommes ont fini à coups de gourdins. On recherche l'homme et la femme, qui ne peuvent être bien loin. (Union de l'Ouest.)

SECRE.

Encore un accident par imprudence :

Merdi, 49 juin, sur les six heures du matin, le sieur Dacé, journalier, domicilié à Segré, était occupé à l'enfillage qui se fait actuellement au château de la Lorie, propriété de M. le duc de Fitz-James. Son poste était de présenter l'herbe, selon le terme vulgaire de panser la machine. Quelques brins d'herbes se trouvant mal engagés, il a l'imprudence d'essayer de les retirer. Le mécanicien, qui s'en aperçoit, lui crie gars... Déjà le malheur était consommé. Le main gauche avait été hachée par les trois cou-

teaux; il ne lui restait que le petit doigt. Immédialement, il a été conduit à l'hospice de Saintes-Gemmes-d'Andigné, où se sont hâtés de se transporter MM. les docteurs Poidevin et Chevalier, de Segré, qui ont du pratiquer l'amputation vers le poignet

ou au-dessus.

Dacé est âgé de 45 ans et père de cinq enfants. (Etoile.)

NANTES.

Plusieurs commerçants de Nantes ont été victimes de vols commis de la façon sui-

vante: Un homme ou une femme, quelquefois plusieurs personnes, se présentaient dans un magasin et faisaient un achat de peu d'importance. Au moment de payer, ils remarquaient dans la caisse des pièces de 4 franc, 2 francs ou 50 centimes, et alors ils faisaient cette question: « Vous devez avoir là-dedans des pièces de Victor-Emmanuel, justement nous en recherchons »; et en même temps, ils cherchaient avec le caissier, et, tout en tirant des pièces italiennes, ils escamotaient adroitement un grand nombre de pièces françaises.

Mais tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se casse, a-t-on dit; c'est ce qui est arrivé, au moins pour deux femmes qui ont tour à tour mis à profit leur industrie chez un perruguier de la rue Saint-Clément et chez un merchand de blanc, voisin de la place Sainte-Croix.

Ces deux femmes ont été signalées à la police, et le brigadier Allard ainsi que l'agent Chambos, de la brigade de sûreté, ont mis la main sur l'une de ces aventurières qui a été conduite devant M. le juge d'instruction, et il est probable que la seconde suivra de près la première.

(Espérance du Peuple.)

LES EMPOISONNEMENTS DE DOULON (Loire-Inférieure).

Il y a quelques jours, le bruit se répandait dans la ville de Nantes que des empoisonnements occasionnés par une boisson fabriquée et appelée « cidre », avait amené la mort de plusieurs personnes de la commune de Doulon et que la justice avait commencé une enquête.

Voici les renseignements que le Populaire a recueillis sur cette affaire :

« Vers le commencement du mois d'octobre dernier, un sieur Geffrier arrivait dans notre ville, louait une boutique dans la maison Chasseloup, boulevard Sébastopol, à quelques mètres de l'octroi de Nantes, et y installait une fobrique de cidre. Il en avait de trois prix: à 5 centimes, 40 centimes et 20 centimes le litre. Le cidre à 20 centimes le litre était en bouteilles cachetées et avait été baptisé par le fabricant du nom pompeux de « Champagne nantais ».

» Les habitants du quartier trouvaient cette boisson excellente et en faisaient un usage journalier; le dimanche, on se payait même un litre du fameux champagne qui était trouvé délicieux. Les clients affluaient chez le sieur Geffrier.

» Tout à coup, il y a environ deux mois. quelques habitants du boulevard se sentirent indisposés; ils éprouvèrent des douleurs intestinales violentes qui les obligèrent à se mettre au lit.

» La famille Legolf, composée du père, de la mère et de cinq enfants, tomba subitement melade, et bientôt deux des enfants, un garçon de quatre ans et une petite fille de deux ans et demi, rendaient le dernier soupir au milieu de souffrances atroces. Les autres membres de la famille durent entrer à l'hôpital ; un troisième enfant, Jean-Marie Legolf, âgé de six ans, expira quelques jours après son entrée à l'hospice Saint-Jacques; l'autopsie constata qu'il avait succombé à un empoisonnement. Grâce aux soins qui leur furent prodigués à l'Hôtel-Dieu, le père, la mère et les deux autres enfants purent échapper à la mort.

» Un chanteur ambulant, nommé Henri. dont la voiture se trouve dans le pré, à côté de la maison Chasseloup, tomba malade aussi après avoir bu du cidre et entra également à l'Hôpital.

» Un sieur Durassier, Mª Marin et deux de ses enfants et une autre personne, dont on n'a pu nous dire le nom, éprouvèrent aussi, vers la même époque, des symptômes d'empoisonnement, et durent se faire porter à l'Hôtel-Dieu.

» Enfin, le sieur Guillaud, maçon, et son beau-fils le sieur Houis, âgé de 23 ans, cordonnier, tombèrent gravement malades. C'étaient des hommes énergiques; ils luttèrent pendant près de quinze jours. Ils allaient à leur travail, malgré les douleurs atroces qu'ils éprouvaient; mais la maladie s'aggravant de jour en jour, ils durent se mettre au lit.

» M. Gaffé, docteur-médecin à Nantes, mandé en toute hâte, constata la gravité du mal; il ordonna un remède énergique, grâce auquel les malades ont pu revenir à la vie.

Le docteur ayant questionné les malades sur la nature des aliments qu'ils prenaient, ceux-ci répondirent qu'ils buvaient du cidre; M. Gaffé emports une certaine quantité de ce liquide, et constata qu'il contenait de l'oxyde de plomb.

» Les victimes portèrent plainte à M. le Maire de Doulon. Après une très-longue maladie, pendant laquelle les malades ent eu des coliques atroces, des tremblements, des surexcitations, des vomissements, ils sont revenus à la santé; aujourd'hui, ils éprouvent quelques malaises, leurs dents sont encore un peu noires, mais tout danger a disparu, et ils ont pu reprendre leur

» La plainte déposée à la mairie de Doulon n'ayant amené aucun résultat, les victimes se sont adressées à l'autorité judiciaire. Le Parquet de Nantes, ému de ces faits, a ordonné une enquête.

» Nous avons pris des renseignements sur le mode de fabrication du sieur Geffrier. On nous a répondu qu'il le saisait avec du raisin; toutefois certaines personnes croient qu'il employait des produits chimi-

» Un autre bruit répandu dans le quartier attribue la formation du poison à la fermentation du raisin qui, mis dans des vases vernissés, aurait amené la décomposition du vernissage intérieur, qui devait contenir de l'oxyde de plomb.

» L'enquête ouverte par la justice fera connaître la vérité. »

BIBLIOGRAPHIE

QUELQUES NOTES SUR LA DÉVOTION RUCHARISTIQUE en Anjou, par M. l'abbé Rox, curé de Meuliherne. Chez Dzzz, libraire, rue Saint-Jean, Saumur; prix 75 c., et franco, par la poste, 85

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs une brochure que vient de publier M. l'abbé Roy, curé de Mouliherne, intitulée: Quelques notes sur la dévotion eucharistique en Anjou.

Ces notes, présentées au Congrès eucharistique tenu à Liège, du 5 au 40 juin, présentent, en un style rapide et entraînant, l'historique de la dévotion au Saint-Sacrement dans tout le diocèse d'Angers et particulièrement dans le Saumurois, depuis le XI° siècle jusqu'à nos jours. C'est un titre pour que cette brochure trouve de nombreux lecteurs dans notre pays.

Les deux lettres suivantes indiquent l'objet et le but de cet intéressant opuscule :

« Paris, 12 juin 1883.

» Menseigneur, » De retour du Congrès eucharistique de Liège,

» De retour du Congrès eucharistique de Liège, auquel j'ai pris part, avec l'autorisation de Votre Grandeur, je viens lui demander une autorisation nouvelle, celle de publier en brochure quelques notes sur la dévotion eucharistique en Anjou.

» Pour rester dans la tradition du Congrès, je serais heureux de consacrer le petit bénéfice pouvant résulter de cette publication à la restauration de la chapelle du Petit-Séminaire Mongazon: j'y ai prié pendant sept ans comme élève; et professeur, j'ai eu le bonheur, le 20 mars 1859, d'y célébrer ma première messe. lébrer ma première messe.

» Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du

olong respect, avec lequel je suis,

» De Votre Grandeur, le très-humble et trèsobéissant serviteur,

» E.-P. ROY, curé de Mouliherne. »

« Paris, 13 juin 1883.

» Mon cher Curé,

» Je vous autorise bien volontiers à publier le rappert que vous avez présenté au Congrès de Liège sur la dévotion à la Sainte-Eucharistie en Anjou. Cette brochure, dans laquelle vous faites l'historique du colte eucharistique depuis l'hérésie de Bérenger jusqu'à nes jours, sera accueillie avec faveur, je n'en doute pas, par les prêtres et les fidèles du diocèse. Vous avez su faire un récit plein d'intérêt et d'édification.

» Les documents que vos confrères et les communaulés religieuses pourront vous envoyer, vous permettront de compléter, dans une autre occasion, le travail que vous avez commencé.

» Agréez, mon cher Curé, l'assurance de mon effectueux dévouement.

» Charles-Emile, évêque d'Angers. » A la suite de la partie historique, M. l'abbé Roy a donné divers documents du Congrès de Liège, du plus haut intérêt, et d'après lesquels on peut avoir quelqu'idée de l'importance et de l'effet imposant que présentent les Congrès de ce genre.

Faits divers.

M. Taborin, receveur des contributions indirectes à Saint-Pierre-lès-Calais, a été, hier, victime d'un crime épouvantable, qui a eu le vol pour mobile.

Après avoir étranglé sa victime, l'assas-

sin l'a dépouillé d'une somme de 4,500 fr. La justice informe.

Canotiers noyés. — Avant-hier, six jeunes gens de Joinville-le-Pont se livraient ensemble au canotage : au pont de Champigny, leur embarcation fut saisie par le courant; elle chavira près de l'île de Javelle.

On les apercut de la berge et des secours furent aussitôt organisés; mais deux d'entre eux seulement purent être sauvés : leurs quatre compagnons ont péri.

Aux courses de taureaux. — Deux accidents sont arrivés à Béziers (Hérault), pendant les dernières courses de laureaux.

Le toréador espagnol Romundo Rodriguez a reçu un coup de corne à la gorge au moment où il allait tuer l'animal.

Un speciateur a élé blessé à la course du taureau « emboulé ».

M. Fontaine, banquier à Douai (Nord). s'estenfui en Belgique, laissant sa caisse vide et ses livres lacérés. De nombreux dépôts ont disparu.

L'émotion est grande en ville et dans les

Gustave Aimard, le romancier populaire, est mort mercredi, à trois heures de l'aprèsmidi, à l'asile Sainte-Anne.

Il était agé de soixante-trois ans.

Théâtre de Saumur.

Dimanche 24 juin 1883, UNE SEULE REPRÉSENTATION Donnée par

MME GALLI-MARIÉ

De l'Opéra-Comique,

M. PELLIN, 1er ténor du Théâtre-Lyrique; Mile GÉRAIZER, chanteuse de l'Opéra - Comique; M. REUDONT, baryton du théâtre national de l'Opéra; M. GODEFROID; chef d'orchestre, pianiste accompagnateur.

L'OMBRE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de SAINT-GEORGES, musique de PLOTOW.

Mmº GALLI-MARIÈ remplira le rôle de Jeanne. Distribution:

Pabrice MM. PRLLIN.
Le docteur Mirouet REUDONT. Chef d'orchestre accompagnateur, M. Godefroid.

Entre le 2º et le 3º acte, Le grand air de MIGNON (1 er ACTE)

Sera chanté par M^{me} GALLI-MARIÉ, qui a créé le rôle à l'Opéra-Cemique.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M. Courant, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE

Un pharmacien de Vaucouleurs, M. MARÉCHAL, vient de découvrir un merveilleux remède, le SPASALGIQUE, qui enlève instantanément les névralgies, les migraines, les maux de dents et les maux de tête.

Le SPASALGIQUE-MARÉCHAL, dont le prix est de 2 fr., se trouve dans toutes les bonnes ches

est de 2 fr., se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

43 ANS DE SUCCÈS 26 RÉCOMPENSES DONT 8 MÉDAILLES D'OR Alcool de Menthe

Bien supérieur à tous les produits similaires.

Infaillible contre les Indigestions, maux

d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête. — Excellent aussi pour la Toilette et les dents.

Fabrique à LYON, cours d'Herbouville, 9. Dépôt dans toutes les principales maisons de harmacie, dreguerie, parfumeries et épiceries

Se mésier aes nombreuses imitations.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

	COURS DE LA BOURSE I	E PARIS DU 22 JU	IN 1883.	laure contains dans out a les brans
Valeurs au comptant. Dernier cours. Cloture précte	Valeurs au comptant Dernier Clôtur* précte		The state of the s	Valeurs au comptant. Dernier cours. Clotur' précéte
3°/o	Est	OBLIGATIONS. Ville de Paris, oblig. 1855-1860 — 1865, \$ °/ — 1869, 3 °/ — 1871, \$ °/ — 1876, \$ °/ — 1876, \$ °/ Dép. de la Seine, emprunt 185 Bons de liquid. Ville de Peris Obligations communates 1878	518 v 520 v 2 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	Obligat. fonclères 1879 3 % 447 448 1 357 50 363 50 363 50 370 370 370 366 50 364 75 364 3 367 50 2 366 50 2 367 50 2

GARES DE SAUMUR CHEMINS

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)	Ligne de l'Etat (Service d'Hiver mod	odifié depuis le 11 décembre 1882)
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY	MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR
3 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 — 45 — matin (s'arrête à la Possonnière) 8 — 56 — matin, omnibus-mixte. 1 — 25 — soir, — 3 — 32 — express. 7 — 15 — omnibus.	Chacé-Varrains	Montreuil-Bellay (départ) Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	The state of the s	MONTREUIL-BELLAY - POTTIERS POTTIERS - MONTREUIL-BELLAY venant d'Angers.
4 — 44 — express-poste. Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.	Omn. Mixte matin. soir. 5 50 5 5 5	m

Etude de Me CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Par suite de saisie Aux enchères publiques,

Le lundi 25 juin 1883, à 1 heure après midi,

A Saumur, rue de l'Hôtel-de-Ville, nº 17, au domicile de M. Gicquiau.

Il sera vendu:

Vases, vaisselle, cabaret, lampes, batterie de cuisine, bouteilles vides

Tables, chaises, buffets, commode, table de nuit, armoire, glace, rideaux de croisée et machines à coudre;

Linge de corps pour homme et femme, vêtements, torchous, serviettes, taies d'oreillers et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.

(431)

Le commissaire-priseur. CH. MILLION.

Etude de M. DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

ADJUDICATION DE 624 PIEDS de PEUPLIERS

Le DIMANCHE 8 JUILLET 1883, à une heure après midi, en l'une des salles de la Mairie des Rosiers, Me DEGREZ, notaire à Saint-Clément, procèdera à la vente par adjudication de 621 pieds de peupliers, complan-tés sur les chemins de la commune des Rosiers, et divisés en 10 lots.

Pour plus de détails, voir les affiches.

LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

En totalité ou par parties,

UNE PORTION DE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Comédie, nº 26,

Actuellement occupée par MM. Fau-cillon, Frugier et Moutet.

Cette maison, propre au commerce, comprend: magasins sur la rue, au premier étage ; deuxième et troisième élages sur la rue; grenier, cour, remise et écurie;

Étage au-dessus des remise et écurie, grenier.

S'adresser, pour visiter les lieux, à M. FAUGILLON, qui les occupe, et, pour traiter, à M. Le Ray, avoué, rue da Marché-Noir, nº 12.

A VENDRE A L'AMIABLE,

MATERIEL DE CAVE

Consistant notamment en:

2 machines à boucher les vins de champagne;

2 machines à capsuler; à électriser; à ficeler ;

à tirer les beuchons; à réparer les agraffes; pompe à soutirer avec ses tuyaux; tireuse;

tonne, vin de dégorgement; 1,200 quarts, bouteilles vides; 20 pupitres; 6 robinets;

400 kilog. environ vieilles agraffes; 1 casier avec étiquettes; lot d'étiquettes diverses ;

1 brouette; Et divers autres objets; Le tout dépendant de la liquidation judiciaire Deschamps et Bezon, anciens négociants à la Croix-Verte,

S'adresser à M. G. Doussain, liquidateur judiciaire, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur.

à Saumur.

Agence des Ventes et Locations

L. RENARD

56, rue de Bordeaux, Saumur.

A VENDRE: Une maison, 2 jardins et 2 clos de vigne, le tout situé sur la Butte-des-Moulins.

A VENDRE : Une très-belle maison de campagne, à 1 kilomètre de la ville. A VENDRE OU A LOUER : Plusieurs maisons, fermes et closeries.

A VENDRE: Une maison avec jardin, au centre de la ville, d'un re-venu de 7 0/0 garanti par bail. CESSIONS DE FONDS DE COM-

MERCE. PLACEMENTS DE FONDS.

RECOUVREMENTS DE TOUTE

ASSURANCES: Vie, Incendie, Ac-

S'adresser à l'Agence L. RENARD.

A VENDRE

1º UNE MAISON, rue d'Orléans, nº 28;

2º DEUX MAISONS, rue des Capucins, nº 33 et 35.

S'adresser au bureau du journal.

M. DUPONT, Grande - Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à domicile.

ALOUER MAISON

Rue Pavée.

S'adresser, 6, rue du Temple.

A LOUER PRÉSENTEMENT.

Jolie Maison

Située rue de Bordeaux, 15, Comprenent NEUF PIÈCES, Avec Jardin. mon wi

S'adresser à M. P. Godet, place du Marché-Noir.

VENDRE

Au Comptant

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 60 francs la barrique; Vin rouge vieux à 100 francs;

Vin blanc vieux à 100 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9

Des échantillons sont envoyés sur demande.

A CÉDER

Pour cause de santé,

une boucherie

Située aux environs de Saumur S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER En totalité ou en partie,

POUR NOCES

Tables, lustres, services complets, linge, batterie de cuisine, etc.

S'adresser à M. GRAVELEAU, aux

A VENDRE UN ÉPAGNBUL ANGLAIS

Issu d'un Setter-Gordon et d'une

Setter-Laverack, âgé de neuf mois, ayant passé la maladie.
S'adresser à M. Gragoure, empailleur-naturaliste, rue de la Chouette-(435)

On demande, au château de Lamotte, un excellent COCHER. Bonnes références.

CLERC. Me CHAUMIER, notaire à Chinon, demande de suite un premier Clerc au courant d'une étude, et un second Clerc capable de faire tous les actes courants.

ON DEMANDE un domestique de 15 à 17 ans. S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un jeune homme de 15 à 16 ans, pouvant s'occuper d'écri-

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un garçon sa-chant bien panser et conduire les chevaux et pouvant s'occuper de jardinage. Très-bonnes références exigées. S'adresser à M. DESCHAMPS-EPAGNEUL, Allonnes (Maine-et-Loire).

THES NOIRS EXTRA

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de Thés noirs extra de la Maison GUE-RIN-BOUTRON, dont la qua-

lité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées. Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25

. ()n saure que cette mesure o été oppli-

A Saumur, chez MM. TROUVE, confiseur, GARBEAU-RATOUIS, MOLLAY fils, negociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 28° ANNÉE

Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

sidosos of fr. par anis ot laust

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Cha-que numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des prin-cipales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc. Envoi gratuit de numéros spéci-

mens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, wood on A Paris. at ab thereo

DAVEAU, DORE Actein, DOD SAME BE

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR. merello s'est envenimée et e

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE De GLACES nues, encadrées et à vitrage POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Editeurs.

Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mêtre.

Demander le Tarif.



Saumur, imprimerie de PAUL GODET.